

# De l'acte d'accusation dans les débats politiques : Étude comparative France (2017) / Suède (2018)

MALIN ROITMAN & FRANÇOISE SULLET-  
NYLANDER

Université de Stockholm

## Abstract

Cet article s'inscrit dans une série d'études consacrées aux débats présidentiels de l'entre-deux-tours en France. Le débat politique étant l'événement discursif le plus emblématique des démocraties modernes, nous visons ici à comparer deux cultures politiques, celle de la France avec celle de la Suède, à travers une analyse des confrontations à la veille des élections nationales des deux pays : Marine Le Pen et Emmanuel Macron en 2017 et Ulf Kristersson et Stefan Löfven en 2018.

En raison des différences entre les systèmes politiques, les mentalités et les traditions socio-culturelles des deux pays, les modes discursifs des débats diffèrent de manière sensible ; on peut cependant affirmer que, dans chacun des débats, divers actes de langage sont mis en œuvre pour disqualifier l'adversaire, en particulier l'acte d'accusation.

L'étude vise à décrire à quel degré et de quelle manière les candidats s'accusent l'un l'autre. Certaines accusations portent sur la mauvaise conduite conversationnelle de l'adversaire, tandis que d'autres constituent de véritables « mises à mort symbolique » de sa personne (Kerbrat-Orecchioni 2017). En nous référant à ce que Goffman (1955) appelle « face threatening acts », utilisés pour attaquer l'image sociale de l'autre dans une interaction, nous nous intéressons aux images socio-culturelles menacées dans les débats politiques.

**Mots-clés :** acte d'accusation, « face threatening acts », débats politiques français et suédois, images socio-culturelles, ethos

## 1 Introduction

Kerbrat-Orecchioni (2017 : 167), analysant les débats de l'entre-deux-tours français, qualifie ces derniers de « 'duels' visant la mise à mort symbolique de l'adversaire ». Toutes sortes d'actes de langage sont mises au service de cette visée, et en particulier l'acte d'accusation. Charaudeau (2015 : 109), quant à lui, considère que les débats de ce genre constituent une affaire d'images : images de légitimité, de crédibilité et de personnalité. Ces images passent essentiellement par le langage et il s'agit, selon lui, d'une « joute oratoire » qui laisse les traces d'une manière d'être, d'un état d'esprit, d'une force de conviction (*id.* : 110).

En nous référant à ce que Brown & Levinson (1987) appellent « face-threatening acts » (FTA), des stratégies utilisées pour attaquer l'image sociale de l'autre dans une interaction, nous centrons notre étude en particulier sur les images sociales et culturelles présentes dans les débats politiques de deux pays : la France et la Suède. En parlant d'images sociales, nous nous référons à l'ethos – ou à la « présentation de soi » (Amossy 2010) – tel qu'il est construit avant le débat – le pré-ethos – et pendant le débat – l'ethos discursif. Nous nous intéressons particulièrement à « l'ethos rhétorique » des débats, à savoir l'efficacité d'un discours avec un but

précis (Amossy 2010). Au cours d'une campagne électorale, chaque candidat s'efforce de construire un ethos qu'il ou elle défendra jusqu'à la fin de la campagne, et en particulier dans ce type de débat-duel que nous analysons ici. Chaque propos dans le débat final pourra renforcer l'ethos pré-construit mais aussi corriger d'autres images inopportunes. Selon Maingueneau (2016 : 83-90), il faut analyser les phénomènes rhétoriques à la lumière du type de texte (la scène d'énonciation), du genre et des formes de présentation (la scénographie). À la lumière de ces trois dimensions définies par Maingueneau, constatons que le discours politique, et particulièrement le débat politique, engendrent des ethos de crédibilité, de moral, de transparence etc. qui sont conditionnés par la situation d'énonciation spécifique, par les règles relatives au genre et par les modes de présentation effectifs<sup>1</sup>.

Deux hypothèses peuvent être formulées : ce sont ces ethos qui font l'objet d'accusations, dans ces débats électoraux et, compte tenu des différences culturelles entre les deux pays, les actes d'accusation sont de nature et de degrés différents.

Après avoir placé notre travail dans un cadre théorique et méthodologique, concernant en particulier l'acte d'accusation et après avoir présenté notre corpus, nous procédons à une analyse comparative des deux débats, français et suédois.

## 2 Corpus et méthode

L'étude qui suit a pour objets le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de mai 2017, entre Marine Le Pen (MLP) (Rassemblement National) et Emmanuel Macron (EM) (La République En Marche) d'une part, et le débat entre Stefan Löfven (SL) (social-démocrate) et Ulf Kristersson (UK) (droite libérale et conservatrice) en Suède, lors des élections parlementaires en 2018, d'autre part.

Le premier a été décrit par certains observateurs, comme le « plus violent de la Vème République » ou comme un débat qui « a rarement atteint la hauteur et la qualité rhétorique qui caractérise d'habitude en France la parole politique » (*Libération* du 4 mai 2017)<sup>2</sup>. Citons également le chercheur Damon Mayaffre<sup>3</sup>, selon lequel la candidate du FN<sup>4</sup> a appliqué une « rhétorique *ad hominem* »<sup>5</sup>. Quant à Kerbrat-Orecchioni (2019), elle considère que le débat de 2017 relève du même genre interactionnel que les précédents débats de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises, mais qu'il apparaît comme inédit par la nature des deux parties en présence, ainsi que par le contexte politique dans lequel il se déroule.

---

<sup>1</sup> Voir Adam (1999) sur l'ethos dans le discours des présidents De Gaulle et Mitterrand et Roitman (2014) sur l'ethos des candidats à la présidence de 2012, entre Nicolas Sarkozy et François Hollande.

<sup>2</sup> Voir le site [http://www.liberation.fr/politiques/2017/05/04/le-debat-le-pen-macron-vu-par-la-presse-etrangere-le-plus-violent-de-la-ve-republique\\_1567224](http://www.liberation.fr/politiques/2017/05/04/le-debat-le-pen-macron-vu-par-la-presse-etrangere-le-plus-violent-de-la-ve-republique_1567224) (consulté le 7 février 2021).

<sup>3</sup> Ce chercheur s'exprime au lendemain du débat dans le journal *Nice Matin* : <http://www.nicematin.com/politique/desarconnant-ce-nicois-specialiste-du-discours-politique-livre-son-analyse-du-debat-macron-le-pen-134340> (consulté le 7 février 2021).

<sup>4</sup> Front National, rebaptisé aujourd'hui Rassemblement National ou RN.

<sup>5</sup> Selon la définition du *Petit Robert* (1995), la locution « *ad hominem* » renvoie à une rhétorique ou un argument « dirigé contre la personne de l'adversaire et à une valeur toute particulière dans son cas (en lui opposant notamment ses actes ou ses déclarations) ».

L'auteure se pose ainsi la question de savoir s'il peut être considéré comme « disruptif » par rapport aux sept précédents débats de l'entre-deux-tours des présidentielles. On s'y intéressera ici dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire plus vaste sur les discours politiques dans les pays de langue romane<sup>6</sup>.

Le débat suédois analysé a eu lieu le 31 août 2018, environ trois semaines avant les élections législatives du 16 septembre de la même année. Il s'agit d'une confrontation entre les deux leaders des partis politiques les plus importants, selon les sondages de l'époque. Ce débat a été diffusé sur la chaîne publique (SVT) Nous avons choisi ce débat non parce que c'est le plus important (en considération du nombre de spectateurs, commentaires, etc.), mais parce que c'est le plus comparable avec le débat – duel – français de l'entre-deux-tours. Le système parlementaire suédois fait que l'on n'a pas le même type d'élection des candidats que dans le régime présidentiel français : les électeurs votent pour une panoplie de partis plus ou moins en coalition. En conséquence, les débats les plus importants pour les spectateurs sont ceux où tous les partis parlementaires participent, et qui ont lieu quelques jours avant les élections.

Les auteures de la présente recherche ont déjà mené plusieurs études linguistico-discursives sur les sept débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises<sup>7</sup> (voir Roitman & Sullet-Nylander (2010) et Sullet-Nylander & Roitman (2010, 2011 et 2016). Ces travaux ont abordé diverses problématiques dans le champ de l'analyse du discours, telles que les modes de questionnement, la réfutation, le discours rapporté et, plus récemment, les termes d'adresse et les nominations dans ce genre « institutionnalisé » qu'est le débat de l'entre-deux-tours, qualifié par Kerbrat-Orecchioni (2017 : 16-17) de « genre confrontationnel » et de « compétition impitoyable ». Cette nouvelle étude se placera dans le champ de la *pragmatique de l'énonciation* qui, selon Landragin (2007 : 1), envisage le langage comme « un moyen d'agir sur le contexte interlocutif, et permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques ».

---

<sup>6</sup> La présente étude se place dans le cadre du projet de recherche interdisciplinaire ROMPOL, conduit par des linguistes et des chercheurs en sciences sociales, au département d'Études romanes et classiques de l'Université de Stockholm. Le projet analyse les discours politiques de divers pays de langues romanes (voir Sullet-Nylander et al. 2019).

<sup>7</sup> Ces sept débats de l'entre-deux-tours ont eu lieu tous les sept ans de 1974 à 1995 (entre François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981, puis entre François Mitterrand et Jacques Chirac en 1988). Les élections et le débat de l'entre-deux-tours ont ensuite eu lieu tous les cinq ans : 2007 (Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy), 2012 (Nicolas Sarkozy et François Hollande) et 2017 (Emmanuel Macron et Marine Le Pen). Notons également qu'il n'y a pas eu de débats de l'entre-deux-tours en 2002 entre Jean-Marie Le Pen et Jacques Chirac.

### **3 Des actes de langage en général et de l'acte d'accusation en particulier : problèmes théoriques et méthodologiques**

La notion d'*acte de langage*, développée dans les années cinquante par Austin (1970) puis par Searle (1972), est une des notions fondatrices de la pragmatique, l'idée centrale étant que le langage a pour fonction essentielle « d'agir sur le monde » et non simplement celle de le décrire (Neveu 2009 : 7). Les travaux de Reinach (1983), entrepris avant la Première Guerre mondiale, donc avant ceux d'Austin, insistent déjà sur le fait que les *actes sociaux* sont accomplis par le langage et exécutés par le « simple fait de dire quelque chose » (Moeschler & Reboul 1994 : 43).

L'analyse des actes de langage en discours pose pourtant toujours plusieurs problèmes, quant à leur *identification* et leur *rapport avec d'autres types d'actes* (Kerbrat-Orecchioni 2016 : 145). En effet, il se présente souvent un problème de repérage et de découpage des actes sur l'axe syntagmatique et un problème d'« étiquetage » sur l'axe paradigmatique (*id.* : 147). Fornel (1990 : 161, cité dans Kerbrat-Orecchioni 2016 : 149) exprime ainsi la problématique de l'étiquetage : « Il semble que, souvent, un énoncé donné soit jugé comme étant non pas une invitation, une promesse, un reproche, mais comme plus ou moins une invitation, une promesse, un reproche. Autrement dit, les jugements sur le degré d'appartenance d'un énoncé à une catégorie d'acte de langage sont, de façon générale, variables, sans pour autant être erratiques. ». La même difficulté s'est présentée à nous lors du prélèvement des actes d'accusation dans le corpus.

Dans le genre d'interaction qui nous intéresse, les échanges sont fondamentalement orientés vers le désaccord et constituent, comme le signale Kerbrat-Orecchioni (2017 : 168), un « terrain fertile pour le déploiement de ce qu'on appelle en théorie de la politesse les *face threatening acts* : désaccords et réfutations mais aussi accusations et reproches, protestations et sommations ». Nous retiendrons les énoncés qui présentent les caractéristiques d'« actes menaçant pour la face » et qui, selon nous, constituent autant d'actes d'accusation ; nous tenterons ensuite de les classer en fonction de l'objet/la cible de l'accusation ainsi que de la gravité de l'accusation (voir section 4). Citons de nouveau Kerbrat-Orecchioni (2017 : 17-18) : « Il n'est pas douteux que le caractère confrontatif propre à tout débat se trouve dans le cas des duels électoraux accentué par la nature de l'enjeu : il s'agit non seulement d'imposer ses vues mais d'éliminer l'adversaire ; d'en triompher dans le débat, en attendant de le vaincre dans les urnes ». Le caractère « belliqueux » du débat varie cependant de manière sensible d'une édition à une autre au cours des quarante dernières décennies.

Nous avons catégorisé les accusations selon leur nature sémantico-énonciative : celles qui portent sur les actions de l'autre, sur son style rhétorique ou sur la *persona* de l'autre (voir les trois types dans la section 4). Dans notre discussion, nous mettrons nos résultats en relation avec les « levels of disagreement » de Graham (2008)<sup>8</sup>, une échelle pour graduer et qualifier les désaccords allant de la réfutation

---

<sup>8</sup> Voir le schéma pyramidal conçu par Paul Graham (2008) selon le type d'argumentation utilisé sur

(neutre) sur le contenu jusqu'aux arguments de type *ad hominem*. Les strates de Graham corrélient avec des procédés de la rhétorique classique et illustrent l'oscillation entre la contre-argumentation neutre et objective et les attaques personnelles (*ad hominem*) contre l'adversaire. Afin d'évaluer la force et la nature des accusations, nous nous concentrerons sur les trois niveaux suivants de Graham :

1. La *contre-argumentation* : avancer des arguments contraires à ceux de l'interlocuteur
2. La *réfutation* : se référer aux propos de l'autre en les réfutant
3. L'*argumentation ad hominem* : montrer son désaccord en s'en prenant à la personne de l'interlocuteur<sup>9</sup>

Nous examinerons dans quelle mesure les actes d'accusation de nos débats peuvent être évalués sur ce continuum où (1) est le niveau le plus neutre et objectif et (3) est le niveau le plus affectif et subjectif. Plus particulièrement, il s'agit d'évaluer si les deux duels – suédois et français diffèrent quant à la qualité des accusations, à savoir si les accusations – en termes d'argumentation – ont une tendance à porter sur les faits, les actes ou les dires (1) ou bien si s'agit plutôt d'attaques à la personne ou *argumentum ad hominem* (3).

#### 4 Analyse des débats français et suédois

Après avoir repéré, dans les deux corpus, les séquences comportant des accusations verbales, nous avons pu regrouper nos exemples dans trois catégories-types, selon leur nature sémantico-énonciative. Le premier type comprend les actes d'accusation qui portent sur différentes actions concrètes des candidats, comme par exemple différentes mesures prises dans un domaine spécifique de la société (l'éducation, les soins, etc.). Le deuxième type d'actes d'accusation comprend les actes d'accusation portant sur les dires de l'autre candidat, pendant et durant la campagne électorale, et au cours du débat, à savoir des actes de parole tels que les promesses, les déclarations, les exhortations, etc. Dans la troisième catégorie, nous avons regroupé les actes d'accusation portant sur l'attitude de l'adversaire, telle qu'elle est éprouvée par le candidat accusant. Il s'agit en principe de traits de caractère défavorables, associés à l'adversaire au moment où il en est accusé. Soit les trois types d'actes d'accusation suivants :

- 1) *sur les actions accomplies précédemment par l'autre (type 1)*
- 2) *sur les actes de parole de l'adversaire pendant ou avant le débat (type 2)*
- 3) *sur les attitudes/la mentalité/la moralité de l'autre (type 3)*

---

le site : <http://www.paulgraham.com/disagree.html> (consulté le 7 février 2021).

<sup>9</sup> Notre traduction des types d'argumentation de Graham (2008).

#### 4.1 Débat français : quels types d'accusation ?

Au fil du débat de 2017 entre Marine Le Pen (MLP) et Emmanuel Macron (EM), nous avons relevé 84 séquences – durant les 2h30 qu'a duré le débat – où l'un des deux candidats porte des accusations contre son interlocuteur/interlocutrice.

La frontière est parfois ténue entre chacun des types d'accusations présentés ci-dessus ; il en va ainsi lorsque l'accusation porte sur l'attitude ou la moralité de l'autre (type 3) en relation avec des actions précises accomplies dans le passé (type 1). Les deux candidats sont « à égalité » quant au nombre de séquences où, au fil du débat, ils accusent leur interlocuteur/interlocutrice par l'un des trois types d'actes mentionnés ci-dessus : 42 séquences pour chacun. Voyons à présent les trois types d'accusation dans le détail.

##### 4.1.1 Accusation de type 1

Les accusations de type 1, c'est-à-dire celles qui portent sur des actions accomplies par l'adversaire, représentent environ 40% des accusations du débat. Il est intéressant de noter à ce sujet que dans le débat de 2017, il n'y a pas de candidat « sortant », puisque François Hollande, président de 2012 à 2017, a choisi de ne pas se représenter. Ni MLP ni EM n'ont exercé la fonction de Président.e de la République, ni celle de Premier.ère Ministre. Il est donc a priori difficile pour l'un comme pour l'autre d'accuser son opposant d'un mauvais bilan. Cependant, tout le long du débat, MLP tente de faire endosser ce rôle à EM en le présentant comme le « copilote » de François Hollande. Elle prend ainsi la position du « challengeur » et adopte un comportement d'attaquante « particulièrement pugnace » (Kerbrat-Orecchioni 2017 : 170). Prenons une première séquence (en fin de débat) sur le thème de l'école. Les journalistes demandent à MLP de dire à quoi ressemblerait son projet d'école :

- (1) MLP : *L'école, elle a été saccagée pas les socialistes, voilà, faut quand même le dire, hein ? Saccagée ! On a fait n'importe quoi. Au lieu d'apprendre le français et, comme je le souhaite, réserver 50% à l'apprentissage en primaire à la langue française, parce que c'est la base de tout et de manière générale aux fondamentaux. On a mis en place des apprentissages pour les enfants de leur langue d'origine. [...] On a effondré l'autorité du maître. Donc, il faut revenir à une école qui transmet et une école qui transmet dans la discipline. C'est-à-dire le retour encore une fois de l'autorité nécessaire du maître et du respect du maître. Il faut aussi valoriser considérablement les filières professionnelles, parce que là encore un certain nombre de bobos ont considéré qu'il fallait que tout le monde ait bac + 12 et que tous ceux qui travaillaient avec leurs mains étaient des gens qui ne méritaient même pas d'être considérés...*

Avant de s'exprimer – de manière très brève – sur son propre projet, MLP accuse ici les « socialistes », et par ricochet EM, d'avoir « saccagé » l'école en menant une politique ayant entraîné la disparition de la discipline et de l'autorité du maître. Afin de bien marquer qu'elle adresse sa critique à EM aussi, elle ajoute ceci : « J'ai même entendu Madame Vallaud-Belkacem parler de tri sélectif quand je parlais de

filière professionnelle. Ah elle vous soutient aussi, tiens. Vous saviez, non ?<sup>10</sup> », ce qui lui permet, indirectement, de faire porter son *accusation de saccage de l'école* à son interlocuteur.

Les accusations de type 1 sont moins nombreuses chez EM, ce qui était prévisible compte tenu du fait que MLP n'a jamais exercé de fonctions gouvernementales. Cependant EM émet quelques accusations sur des faits très précis et des actions accomplies dans le passé par MLP. Après environ 1h30 de débat et au sein de la séquence thématique sur la sécurité et le terrorisme, EM, accusé par MLP d'accepter le soutien de l'UOIF<sup>11</sup>, réplique ainsi :

(2) EM : Je suis désolé de vous le dire... Mais Madame Le Pen, pas plus que ça n'est chez moi qu'il y a des cadres qui font des transactions avec Daech. Ce que Mediapart a encore révélé aujourd'hui. Monsieur Veillard qui a fait une transaction entre Lafarge et Daech. Mais c'est vous. Ce sont vos responsabilités.<sup>12</sup>

L'*accusation de transaction illicite* avec l'État islamique permet à EM de mettre fin aux accusations répétées (à sept reprises) de MLP concernant le fait que, selon elle, EM a accepté le soutien de l'UOIF (« Vous avez accepté le soutien de l'UOIF. »). Il va de soi qu'en accusant ainsi les agissements d'un des membres du Rassemblement National, la moralité de MLP est directement visée par EM.

#### 4.1.2 Accusation de type 2

Les accusations de type 2, c'est-à-dire celles qui portent sur les actes de parole et sur le discours de l'autre représentent environ 30% des accusations du débat. La plupart de ces accusations de type 2 sont le fait d'EM. En effet, celui-ci accuse MLP à de nombreuses reprises, de *mentir*, d'*insinuer*, d'*insulter*, de *dire des « bêtises »* ou encore de *tenir un discours incohérent*. En voici un exemple tout à fait caractéristique de ce débat. A environ 1 heure de débat et sur la thématique des impôts et du pouvoir d'achat :

(3) EM : ... Je vous dis juste que moi, je prends les Françaises et les Français pour des adultes. Je ne leur mens pas. *Vous mentez ... Vous mentez en permanence. Là, vous faites une liste à la Prévert, vous ne la financez pas. Qui plus est, le jour où vous obtiendrez vos 6, vous prétendez neuf, milliards d'euros/ par an à l'Union Européenne, il faudra d'abord payer tout ce qu'on doit à l'Union Européenne. Regardez ce que fait la Grande-Bretagne avec le Brexit. Elle a à payer entre 60 et 80 milliards d'euros.*

---

<sup>10</sup> Madame Vallaud-Belkacem était ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'août 2014 à mai 2017 dans le deuxième gouvernement Manuel Valls et dans le gouvernement Cazeneuve (Wikipedia).

<sup>11</sup> Musulmans de France (MF), anciennement Union des organisations islamiques en France (UOIF) de 1983 à 1989 puis Union des organisations islamiques de France (UOIF) de 1989 à 2017, est une association musulmane française fondée en 1983 (Wikipedia).

<sup>12</sup> Le journal *Huffington Post* du 4 mai 2017 écrit ainsi : « Mercredi 3 mai, *Mediapart* a révélé que le superviseur des arrangements entre la société Lafarge et l'Etat islamique, Jean-Claude Veillard, était en même temps candidat FN lors des municipales en 2014. »

Cette *accusation de mensonge* portée par EM à l'encontre de MLP revient à huit reprises au cours du débat et est souvent accompagnée de « faux jugement », d'« insinuation », de « bêtises », de « ridicule » et de « déformation des propos » de l'autre. La fréquence et la force de cette accusation dans le débat de 2017 n'est pourtant pas une première. Ainsi, Kerbrat-Orecchioni (2017 : 209) mentionne-t-elle l'accusation de mensonge dans le débat précédent (Sarkozy-Hollande en 2012) : « Cette accusation est formulée six fois par Sarkozy à l'encontre de son adversaire, parfois sous la forme aggravante de l'accusation de calomnie [...] ».

Pour sa part, MLP formule également ce type d'accusation (sur les actes de parole/de discours d'EM), mais dans une moindre mesure. Ainsi profère-t-elle des accusations de *mensonge*, de *manque de clarté*, de *culpabilisation*, d'*insulte*, d'*infantilisation*, de « *propos belliqueux* » contre le discours d'EM. Dans le passage suivant (à environ 1 heure de débat et dans la thématique de l'Union Européenne), MLP accuse EM de l'insulter, tandis que celui-ci vient de lui signaler qu'il assume tout son mandat de ministre, mais qu'il n'assume pas les responsabilités des autres et ajoute ceci : « Simplement, vous m'imputez des choses que je n'ai pas faites, vous m'imputez des choses qui étaient avant que je sois ministre, et surtout beaucoup de bêtises... Mais c'est pas le bon, mais c'est le propre de tous les extrêmes [...] », ce à quoi MLP réplique par cette *accusation d'insulte* :

- (4) MLP : *Quand vous êtes en difficulté, vous vous mettez à insulter votre adversaire, c'est étonnant quand même, non ?*

Au sein de cette catégorie d'acte d'accusation (type 2), l'accusation de mensonge est la plus fréquente et comme nous l'avons déjà mentionné, elle est le fait d'EM. Celui-ci utilise 11 fois le mot « mensonge », tandis que MLP ne l'utilise qu'une seule fois dans l'intervention suivante :

- (5) MLP : *Vous n'étiez pas ministre ? Vous avez déjà commis ce mensonge devant 10 millions de personnes au cours du débat que nous avons eu et que M. Dupont-Aignan vous a posé cette question. Évidemment, vous étiez ministre, vous étiez à la manœuvre pour la totalité de ces dossiers. Monsieur Montebourg refusait de vendre SFR à M. Drahi et le jour où M. Montebourg était remplacé par vous, M. Macron, eh bien immédiatement, vous avez signé la vente. C'est ça la réalité.*

Cette accusation de MLP entraîne l'argumentation suivante d'EM : « Madame Le Pen, SFR était la propriété d'un groupe privé qui s'appelle Vivendi [...] C'est le groupe Vivendi qui l'a vendu » et une nouvelle accusation de la part d'EM : « ne dites pas de bêtises. Vous en dites beaucoup. Ce n'est qu'une des bêtises que vous avez proférées depuis tout à l'heure, mais surtout, ça ne fait pas avancer le pays. » MLP « se rend » alors en arguant que c'est le prédécesseur d'EM qui voulait le vendre.

#### 4.1.3 Accusation de type 3

Les accusations de type 3 sont, selon nous, les plus délicates à départager des deux premiers types. En prenant en considération la description donnée plus haut (début section 4), nous retenons dans cette catégorie les accusations portant sur les *attitudes/la mentalité/la moralité* de l'interlocuteur/l'interlocutrice. Selon notre relevé, elles constituent environ 30 % de la totalité des accusations de notre corpus français. Il s'agit en particulier d'accusations d'*esprit de défaite*, de *xénophobie*, d'*irresponsabilité*, d'*inanité*, d'*indignité*, d'*arrogance*, de *manque de sérieux*, de *manque de compétence*, de *manque d'humanité*, de *manque de respect* et de *manque de crédibilité*.

- (6) EM : Mais vous avez raison. La France, c'est bien autre chose. C'est une civilisation ouverte avec des principes généreux. Tout l'inverse de ce que vous portez. *Ce n'est pas la xénophobie, ce n'est pas votre vision des familles, celle encore que votre père appelait il y a quelques jours de manière indigne ou celle que vous avez constamment menée au parlement européen comme dans les régions que vous avez cherché à diriger, en proposant de supprimer les crédits au planning familial. Ne parlez pas trop de la famille en ce qui vous concerne. Vous avez une vision de la famille qui n'a jamais été la famille française. Mais moi, j'ai une question à vous poser. Comment vous financez tout ça Madame Le Pen ?*

MLP ne répond pas à l'*accusation de xénophobie* faite par EM ; elle enchaîne sur la question posée par celui-ci sur le financement de son projet : « Ah, mais je vais vous trouver des économies Monsieur Macron. Je vous réponds tout de suite. L'Union Européenne 9 milliards d'euros par an [...] Croyez-moi, ça finance énormément ... ». En règle générale, MLP rebondit très peu sur les accusations qui lui sont adressées, à quelques exceptions près. Elle se tient dans le rôle de l'attaquante et non celui de « défenseuse » (Kerbrat-Orecchioni 2017 : 170). Dans cette troisième catégorie (type 3), nous avons relevé peu d'accusations de la part de MLP. Cependant sur certaines thématiques, en particulier celle de la gestation pour autrui (GPA), elle accuse EM d'*ignominie*, de *cynisme* et de *hypocrisie* :

- (7) MLP : Oui, mais vous êtes d'accord pour que les GPA qui ont eu lieu à l'étranger, en réalité, on les entérine sur notre territoire. C'est-à-dire que vous êtes en train de créer des filières de GPA à l'étranger. C'est non seulement aussi ignoble sur de la commercialisation du corps humain, mais c'est en plus particulièrement cynique et hypocrite.

À l'instar de Kerbrat-Orecchioni (2017 : 170), on peut se demander ici où passe la frontière entre les actes permis, comme le désaccord ou la critique et les actes proscrits, comme l'insulte et l'injure.

#### 4.1.4 Synthèse sur le débat français

Les deux candidats se partagent les trois types d'accusation de manière relativement nette. Compte tenu du contexte situationnel et de la carrière politique de chacun, les accusations sont de nature différente. MLP utilise davantage d'accusations de *type 1* ayant rapport aux actions politiques accomplies par EM en tant que ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique entre 2014 et 2016 en particulier. En

outre, elle cherche, tout le long du débat, à faire endosser à EM nombre d'erreurs que le gouvernement socialiste, sous la présidence de François Hollande (2012-2017) aurait commises. Ainsi n'hésite-t-elle pas à s'adresser à lui, de manière sarcastique, par « Monsieur le Ministre de l'économie, ou dois-je dire Monsieur le conseiller auprès de M. Hollande ? ». EM, quant à lui, use plutôt d'accusations de *type 2* ayant rapport aux actes de parole proférés par MLP : actes de mensonge, d'incohérence, d'insinuation, etc. Quant aux accusations de *type 3*, elles sont plutôt le fait d'EM qui dénonce, chez son interlocutrice, des postures allant de la xénophobie à l'indignité en passant par le manque d'humanité. Ces actes d'accusation (de *type 3*) correspondent à une véritable mise en accusation de la personne, par laquelle EM discrédite MLP en tant que potentielle présidente de la République française. Voyons à présent la teneur des accusations portées par les deux candidats suédois lors des débats des élections législatives de 2018.

#### **4.2 Débat suédois : quels types d'accusation ?**

Dans le débat de 2018 entre Stefan Löfven (social-démocrate) et Ulf Kristersson (droite libérale et conservatrice), nous avons relevé 100 séquences – durant les 1h50 qu'a duré le débat – où l'un des deux candidats porte des accusations contre son interlocuteur. Comme cela a été fait pour le débat français, nous avons catégorisé les accusations d'après leur portée sémantique et énonciative. Rappelons-le, elles peuvent porter :

- 1) *sur les actions accomplies précédemment par l'autre.*
- 2) *sur les actes de parole de l'adversaire pendant ou avant le débat.*
- 3) *sur les attitudes/la mentalité/la moralité de l'autre.*

En ce qui concerne la répartition des actes d'accusation, Ulf Kristersson produit 60 séquences contenant des actes d'accusations contre Stefan Löfven qui, lui, produit 40 séquences contenant des actes d'accusations contre Ulf Kristersson.

##### **4.2.1 Contexte politique suédois**

Stefan Löfven (SL), Premier ministre, dirige son deuxième gouvernement depuis janvier 2019. Son premier gouvernement, formé en 2014, était, comme l'actuel gouvernement, une coalition de sociaux-démocrates et d'écologistes. Ulf Kristersson (UK) est le leader du parti libéral conservateur, au pouvoir entre 2006 et 2014 sous le premier ministre Fredrik Reinfeldt. Dans le débat suédois, c'est UK qui produit la plupart des accusations. Comme UK est relativement nouveau au poste de chef du parti conservateur, c'est lui le challengeur dans ce duel. Il est donc plus offensif que le candidat sortant. SL étant premier ministre depuis 5 ans, il se trouve plutôt en position de se défendre que d'accuser son adversaire.

UK a été ministre de la Sécurité Sociale dans le gouvernement de droite entre les années 2010-2014 ; cependant, il ne faisait pas partie du noyau dur du gouvernement. En conséquence, il est plus difficile pour SL de lui adresser des accusations pointues concernant la direction du pays pendant les années du

gouvernement conservateur. Il n'est ainsi pas surprenant que les accusations émises par SL envers UK soient plutôt générales et moins argumentées (que l'inverse). Celles de SL portent notamment sur la politique du gouvernement de l'époque et sur l'idéologie traditionnelle de la droite ainsi que sur ses attitudes : son arrogance, son orgueil, etc. Pour UK, en revanche, il ne semble pas difficile de porter des accusations sur la manière concrète de SL, au pouvoir depuis 5 ans, de mener la politique actuelle du gouvernement.

Or comme les deux partis respectifs ont été au pouvoir au cours de la dernière décennie, il y a tout de même matière à des accusations semblables des deux côtés, notamment celles qui portent sur ce que l'autre, dans sa position au pouvoir, *a fait* et sur ce qu'il *aurait dû faire*. UK accuse davantage la politique du gouvernement actuel, tandis que SL critique davantage les réformes, les décisions et les valeurs de l'époque du gouvernement de droite, sous le premier ministre Fredrik Reinfeldt (2006-2014). Ainsi les accusations portent-elles en général sur la période où les deux partis respectifs ont été au pouvoir, plus que sur leurs visions et projets d'avenir.

#### 4.2.2 Accusation de type 1

Constatons que la majorité des accusations porte sur des actions de l'autre (68 sur 100), sur ce que l'autre candidat fait actuellement ou sur ce que celui-ci a réalisé pendant la période où son parti a été au pouvoir. Les accusations d'UK, portant sur la politique du gouvernement SL, touchent plus particulièrement aux domaines de *l'immigration*, de *l'insécurité*, de *l'économie* et de la *santé*. Il accuse SL d'être responsable de la situation actuelle des immigrés en Suède où les autorités sont incapables de gérer le grand nombre de demandeurs d'asile. Il est surtout question de la nouvelle loi, très critiquée par l'opposition de droite, qui donne la possibilité aux immigrés mineurs de 18 ans de présenter une nouvelle demande de permis de séjour :

- (8) UK : Non, cela ne suffit même pas en tant qu'effort humanitaire, car la législation est tellement mauvaise que les tribunaux ne peuvent même pas l'appliquer. De plus, on sépare un groupe avec moins de raisons de protection que d'autres groupes – qui eux n'ont pas le droit de rester ici – et cela crée une véritable incertitude : la Suède est-elle sérieuse quand elle dit vouloir une politique migratoire stable et durable dans une situation où nous ne voulons pas revenir à la situation avant 2015 ?<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Pour chaque exemple extrait du débat suédois, nous donnerons la traduction en français dans le corps du texte et le texte source en note de bas de page. Ainsi pour l'exemple 8, UK s'exprime de la manière suivante en suédois : "Nej det duger inte ens som humanitär insats därför lagstiftningen är så dålig att domstolen inte ens kan tillämpa lagstiftningen. Dessutom så tar man ut en grupp med mindre skyddsskäl än andra – som *inte* får stanna – och vårdar en genuin osäkerhet: menar Sverige allvar med en stabil och hållbar migrationspolitik i ett läge där vi inte vill komma tillbaka till situationen före 2015?"

*Malin Roitman, Françoise Sullet-Nylander – "De l'acte d'accusation dans les débats ..."*

Le gouvernement SL est aussi accusé d'avoir pris de mauvaises décisions économiques et de ne pas tenir ses promesses. Les accusations d'UK contre SL sont argumentées avec des références spécifiques aux évènements :

(9) UK : Ce gouvernement avait promis de ne pas augmenter la taxe sur le prix de l'essence lors de son entrée en fonction, mais c'est exactement ce qu'il a fait.<sup>14</sup>

Les accusations de SL concernant les actions de son rival sont moins nombreuses que celles de son adversaire. Le premier ministre sortant ne dirige pas explicitement ses accusations contre UK, mais contre le gouvernement de l'époque (dont UK faisait partie) en accusant la politique de droite d'être à l'origine des problèmes économiques actuels :

(10) SL : Je me souviens très bien de la crise financière, c'était en 2008, 2009, Ulf Kristersson. Depuis 2010, il n'y a pas eu de crise, ni en 2011, ni en 2013, ni en 2014. À l'époque, vous étiez au gouvernement et vous avez créé un considérable déficit budgétaire. Nous l'aurions beaucoup mieux géré. Maintenant que nous avons transformé le déficit pour la troisième fois dans l'histoire moderne de la politique suédoise, nous avons transformé un important déficit budgétaire, créé par la droite, en un excédent budgétaire. Maintenant, vous revenez avec la même politique. Elle ne réussira pas cette fois non plus.<sup>15</sup>

SL l'accuse aussi de freiner la politique environnementale et de ne pas apporter son soutien aux réformes destinées à réduire le réchauffement climatique. Il n'accuse pas personnellement UK, mais l'ensemble des dirigeants de droite et leur politique contre la taxe aérienne :

(11) SL : Parce qu'il est raisonnable que l'industrie du transport aérien paie également ses émissions. Pourquoi le secteur aérien devrait-il en être exempté ? Il est clair que nous devons faire beaucoup pour faire face à ce changement climatique. Nous avons maintenant doublé le budget alloué aux activités liées au climat et à l'environnement au cours de notre mandat. Ulf Kristersson veut maintenant en couper une troisième partie.<sup>16</sup>

En outre, SL accuse son adversaire de freiner les bonnes initiatives de son gouvernement actuel afin d'augmenter la sécurité et de combattre la criminalité.

---

<sup>14</sup> Exemple 9) UK: "Den här regeringen lovade att inte höja bensinpriset, skatten, när den tillträdde men det är precis det den har gjort."

<sup>15</sup> Exemple 10) SL: "Jag kommer mycket väl ihåg finanskrisen, det var 2008-2009, Ulf Kristersson. Sedan 2010 har det inte varit kris, inte 11 inte 12 inte 13 inte 14. Då satt du ju i regeringen och fortsatte och såg till att vi fick ett stort budgetunderskott. Vi skulle ha hanterat det mycket bättre. Nu har vi vänt underskottet, för tredje gången i modern historia i svensk politik har vi vänt ett stort borgerligt budgetunderskott ett överskott. Nu kommer ni igen med samma politik. Det kommer inte att lyckas den här gången heller."

<sup>16</sup> Exemple 11) SL: "Därför att det är rimligt att också flyget betalar för sina utsläpp. Varför ska flyget vara befriat från det? Det är helt tydligt att vi behöver göra så mycket precis för att klara av den här klimatomställningen. Nu har vi fördubblat budgeten för klimat och miljöarbetet under vår mandatperiod. Nu vill Ulf Kristersson skära bort en tredjedel av den."

#### 4.2.3 Accusation de type 2

Ces accusations (12 sur 100) portent sur les actes de langage de l'autre. Les débatteurs s'en prennent alors au discours de l'autre, à sa manière d'argumenter et de manier la parole. Ainsi, ils s'accusent l'un l'autre de *mentir*, de *culpabiliser l'autre*, de *tenir un discours creux*, d'*argumenter sans fondement*, de *dénigrer la patrie* de *rejeter la faute sur quelqu'un d'autre*. Ici UK accuse SL de ne pas dire la vérité aux électeurs :

- (12) UK : Monsieur le Premier ministre Stefan Löfven, je ne peux vous permettre de dire des mensonges à propos de notre politique ! Aucun parti n'impose des réductions d'impôts de 100 milliards de SEK.<sup>17</sup>

SL accuse UK de dénigrer la Suède lors d'une interview donnée au *Financial Times*. Dans cette séquence, il donne l'impression d'être particulièrement indigné du comportement de UK :

- (13) SL : On ne décrit pas son pays de cette façon ! Je pense que c'est un dérapage ! Vous ne devriez pas faire cela si vous êtes candidat à la présidence<sup>18</sup>.

Il s'agit donc d'accusations d'activités verbales/discursives de l'autre dans ses discours électoraux, d'accusations portant sur les discours qualifiés de manipulateurs (dans le sens où ils violent les maximes de qualité de Grice). Ces accusations portent sur des méthodes injustes (mensonges, arguments creux, propos vagues et imprécis, refus de reconnaître ses erreurs, etc.) de l'adversaire. Celles-ci sont bien calculées et adaptées au contexte spécifique ; dans ce type de débat politique, à la fin d'une campagne électorale, les protagonistes font tout leur possible pour démontrer le contraire ; ils veulent bâtir l'ethos d'hommes et de femmes politiques honnêtes, transparents et humbles, censés pouvoir tenir leurs promesses.

#### 4.2.4 Accusation de type 3

Certaines accusations (20 sur 100) portent sur l'attitude, sur la morale et sur les traits de caractère spécifiques de l'autre candidat. Ainsi UK accuse-t-il SL à plusieurs reprises d'*incompétence* :

- (14) UK : Si l'on augmente les taxes et ne crée toujours pas une meilleure société, si l'on n'obtient pas de meilleurs soins de santé, ni une meilleure école, ni davantage de policiers, alors, dans ce cas, c'est le mauvais médicament.<sup>19</sup>

SL de son côté accuse à plusieurs reprises UK d'*arrogance* et d'*impudence* :

---

<sup>17</sup> Exemple 12) UK : "Statsminister Stefan Löfven: Du kan inte stå här och tala osanning om vår politik! Det finns inget parti som lägger skattesänkningar på 100 miljarder kronor."

<sup>18</sup> Exemple 13) SL : "Men man beskriver inte sitt land på det sättet! Jag tycker att det är ett övertramp! Och man gör inte så om man är statsministerkandidat."

<sup>19</sup> Exemple 14) UK : Om man höjer skatten och ändå inte skapar bättre välfärd inte får bättre sjukvård och inte får bättre skola, får fler poliser, då är det fel medicin.

- (15) SL : Tout d'abord, les retraités sont obligés de payer plus d'impôts. Vous effectuez une déduction fiscale sur l'emploi qui oblige les retraités à payer plus d'impôts. Maintenant, vous vous attribuez le mérite de réduire l'impôt des retraités l'année prochaine !<sup>20</sup>

Dans l'exemple ci-dessous, SL qualifie UK d'un « je-sais-tout » en l'accusant de prétendre savoir mieux qu'un groupe de professionnels dans le domaine de l'enseignement qui venaient à ce moment-là de rédiger un rapport sur la question :

- (16) SL : Nous avons donc ce groupe de chercheurs dans le domaine de l'éducation qui y travaillent depuis longtemps. Il y a des organisations de syndicats d'enseignants, d'autres chercheurs, des personnes compétentes et qui ont présenté ces propositions. Mais vous savez toujours mieux ? Je crois plus en la commission scolaire que je crois en vous.<sup>21</sup>

#### **4.2.5 Synthèse sur les débats suédois**

Le leader du parti libéral et conservateur, UK, semble vouloir, à travers ses accusations, donner de son rival l'image d'un leader incapable d'agir de manière efficace et habile, de quelqu'un qui manque de compétence, parle au lieu d'agir, dit des choses incorrectes, ne sachant pas résoudre les problèmes urgents de la société suédoise d'aujourd'hui. Les accusations de UK contribuent ainsi à attribuer à SL l'ethos d'un leader faible, inexact, évasif, sans énergie ni dynamisme et qui ne possède pas les outils adéquats pour gérer les défis du pays. Le style de UK est assez neutre sans trop de tournures rhétoriques ou ironiques, mises à part ses questions rhétoriques, qui accompagnent et renforcent souvent ses accusations. La Suède étant un pays avec une vision d'une société égalitaire où les sociaux-démocrates ont normé la vie politique, la droite fait preuve de prudence en usant peu d'expressions ironiques qui risqueraient de passer pour du cynisme ; en effet, UK représente un parti politique associé à une couche sociale supérieure et risque ainsi de faire preuve d'arrogance<sup>22</sup>.

Les accusations de SL semblent, en général, vouloir attribuer à UK l'image d'un leader arrogant, enfermé dans une politique anti-taxe et comme quelqu'un qui ne s'investit pas beaucoup dans les problèmes de l'environnement. L'impact rhétorique des accusations de SL contribue ainsi à attribuer à son adversaire l'ethos d'un leader – et d'un parti – enfermé dans une idéologie qui ne pourra résoudre les problèmes économiques et sociaux auxquels la Suède et les Suédois sont confrontés actuellement. SL fait souvent preuve d'ironie en accusant UK de différentes

---

<sup>20</sup> Exemple 15) SL: Först ser man till att pensionärerna får vara med att betala mer skatt. Ni genomför ett jobbskatteavdrag som får pensionärerna att betala mer skatt. Nu tar ni åt er äran att sänka skatten för pensionärerna nästa år!

<sup>21</sup> Exemple 16) SL: Nu har vi skolkommisionen som har arbetat länge nu. Där finns lärarnas fackliga organisationer, forskare, de som kan det här och har de här förslagen. Då vet du ändå bättre? Jag tror mer på skolkommisionen än jag tror på dig.

<sup>22</sup> La leader précédente, Anna Maria Kinberg Batra, a suscité de nombreuses réactions après avoir tenu des propos méprisants sur les gens de la rue, ce dont elle s'est ensuite excusée (<https://www.svt.se/nyheter/inrikes/kinberg-batra-angrar-lantisuttalande>)

choses : « Il y a des organisations de syndicats d'enseignants, d'autres chercheurs, des personnes compétentes et qui ont présenté ces propositions. Mais vous savez toujours mieux ? ». L'ironie constitue une tradition dans le discours de gauche, traditionnellement le parti ouvrier, soumis à « la bourgeoisie ». Ainsi le parti social-démocrate peut, sans risque de tomber dans le cynisme, exprimer des propos ironiques contre les représentants de la droite. C'est aussi un héritage social-démocrate de l'époque d'Olof Palme, de se moquer de son adversaire conservateur, même si dans le cas de SL, ayant une approche de négociateur et de leader plutôt diplomate, sans tournures rhétoriques extravagantes, ce discours n'est pas très manifeste<sup>23</sup>.

À la lumière des niveaux de Graham, constatons que les accusations de SL ne diffèrent pas beaucoup de celles de UK. Ainsi leurs accusations consistent-elles le plus souvent en réfutations – *non, ce que vous dites n'est pas vrai* – suivies de contre-argumentations plus ou moins solides. Cependant, en raison d'une certaine tradition discursive de la gauche suédoise, consistant à se moquer des classes supérieures, il y a dans les accusations de SL un ton relativement méprisant, enveloppé dans un style retenu. Selon nous, le leader de la droite ne pourrait se permettre d'en faire autant sans risquer de passer pour une personne qui humilie le représentant de la classe populaire. Ainsi SL avec plusieurs *qui êtes-vous pour dire que* franchit-il, à quelques reprises, le niveau *ad hominen* tout en gardant un profil plutôt pondéré. Constatons donc que les niveaux de Graham sont utiles pour dégager des tendances quant à la nature des accusations ; il n'est cependant pas aisé de placer chaque acte d'accusation sur l'un de ces niveaux, car il peut en couvrir plusieurs ; ainsi une accusation comme dans le cas de SL peut être solide tout en faisant preuve de sarcasme envers UK.

## 5 Remarques conclusives et comparatives

Il existe un ethos plus ou moins universel pour les hommes et femmes politiques. Aussi bien en Suède qu'en France, les politiques cherchent à faire preuve de crédibilité, de sincérité, de compétence et de dévouement pour la nation. Ces normes se réalisent dans le débat politique par des formes d'expression constituant la base de ce genre de texte. Nous avons pu constater que ces valeurs, constituant l'ethos des hommes et femmes politiques, sont les valeurs attaquées dans ces débats. Ainsi les opposants cherchent-ils à priver l'autre des qualités les plus

---

<sup>23</sup> Dans un chapitre sur la rhétorique des partis politiques suédois durant le 20<sup>e</sup> siècle, Johannesson (1998 : 110-126) parle d'une certaine tradition rhétorique – qu'il appelle « agitation » – née à la fin du 19<sup>e</sup> et encore vivante au parti social-démocrate. Il s'agit d'un style argumentatif caractérisé par des figures rhétoriques associées à *movere* et *docere*, prenant la perspective des gens soumis afin de les rendre conscients des différences de classes sociales et des injustices créées par la bourgeoisie. L'« agitation » a joué un rôle important dans l'histoire du discours du parti social-démocrate suédois, bien qu'aujourd'hui, cette rhétorique des premiers « agitateurs » soit moins prégnante. Selon Johannesson, ce style se retrouve aussi chez les leaders sociaux-démocrates ne venant pas d'un milieu ouvrier, tels que Olof Palme et Hjalmar Branting. Voir aussi, à ce propos, Karlberg & Mral (1998) sur la rhétorique de Mona Sahlin.

précieuses (l'ethos idéal) dans le monde politique. Les accusations dans un débat politique en face-à-face électoral sont, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, des *face threatening acts*, c'est-à-dire un ensemble de stratégies pour discréditer l'image de l'autre ; celles-ci reflètent notamment des attaques contre les ethos politiques. Ces accusations touchent ainsi les valeurs les plus chères des candidats, visant à la destruction de l'image que l'autre candidat cherche à défendre ou à construire. Il s'agit des ethos de crédibilité, de transparence, de leader énergique, d'humilité, de défenseur des droits de l'homme.

En ce qui concerne les types d'accusation, constatons que les exemples du type 1 (portant sur les actions accomplies précédemment par l'autre) sont proportionnellement plus nombreux que ceux de type 2 (portant sur les actes de parole de l'adversaire pendant ou avant le débat) d'un côté et de type 3 (portant sur les attitudes/la mentalité/la moralité de l'autre) de l'autre, aussi bien dans les contextes politiques suédois que français. Cependant, nous avons pu montrer que dans les deux « camps », il s'agit d'accusations de nature et de force argumentative différentes, qui vont au-delà des types d'accusation repérés selon des critères sémantico-discursifs.

En analysant ces résultats à la lumière des « levels of disagreement » de Graham, nous avons pu observer une différence de « gravité » de l'accusation, bien plus élevée dans le débat français de 2017, entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron, où les protagonistes attaquent non seulement l'idéologie et l'action politique de l'autre – comme dans le débat suédois –, mais aussi les traits de sa personnalité. Cependant, comme nous venons de le voir dans l'analyse du débat suédois, il peut être délicat de placer chaque acte d'accusation dans sa totalité sur l'un des niveaux d'argumentation établi par Graham. Tout en représentant une répartition similaire entre les trois types, les deux corpus diffèrent quant à la nature et la force des accusations. Dans le débat suédois, avec les valeurs d'humilité, de consensus et de pragmatisme prégnantes en Suède, les accusations portent le plus souvent sur les actions concrètes menées par l'adversaire dans le passé. Les propos sarcastiques et/ou ironiques n'en sont pas absents, surtout ceux portant sur les attitudes de l'autre (type 3). Les accusations du débat suédois de ce troisième type sont plus indirectes et moins ouvertement agressives, mais elles constituent tout autant des stratégies de disqualification de l'opposant caractéristiques du débat politique.

## Références

- Adam, Jean-Michel (1999), *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Amossy, Ruth (2010), *La présentation de soi*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Austin, John Langshaw (1970), [Traduction et introduction de Gilles Lane] *Quand dire, c'est faire*. Paris : Éditions du Seuil.
- Brown, Penelope & Stephen C. Levinson (1987), *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Charaudeau, Patrick (2015), « Le débat présidentiel : Un combat de mots. Une victoire aux points », *Langage et Société*, 151:109-129, consulté le 29 janvier 2021 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-debat-presidentiel-Un-combat-de.html>, consulté le 2 avril 2021.
- Fornel, Michel de (1990), « Sémantique du prototype et analyse des conversations », *Cahiers de Linguistique française*, 11:159-178.
- Graham, Paul (2008), "How to disagree" <http://www.paulgraham.com/disagree.html>, consulté le 22 janvier 2021.
- Johannesson, Kurt (1998), *Retorik eller konsten att övertyga*. Stockholm: Norstedts förlag.
- Karlberg, Maria & Brigitte Mral (1998), *Heder och påverkan: Att analysera modern retorik*. Stockholm: Natur & Kultur.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2019), (avec la collaboration de Domitille Caillat et Hugues Constantin de Chanay) *Le débat Le Pen / Macron du 3 mai 2017 : un débat « disruptif » ?* Paris : L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2017), *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*. Paris : L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016), *Les actes de langage dans le discours : Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2014), « (Im)politesse et gestion des faces dans deux types de situations communicatives : Petits commerces et débats électoraux », *Pragmática Sociocultural*, 8(2):293-326.
- Landragin, Frédéric (2007), Compte rendu de lecture de l'ouvrage « Les actes de langage dans le discours » de C. Kerbrat-Orecchioni. 2003. {halshs-00136501}
- Moeschler, Jacques & Anne Reboul (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil.
- Neveu, Franck (2009), *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Armand Colin.
- Reinach, Adolf (1913), "The A Priori Foundations of Civil Law," John Crosby (trans.), *Aletheia*, 3 (1983):1-142.
- Roitman, Malin & Françoise Sullet-Nylander (2010), « Voix de campagne présidentielle : Quelques observations sur la question et la réfutation dans le débat télévisé Royal-Sarkozy (2 mai 2007) », in Ledegen, Gudrun, Mickaël Abecassis (eds.), *Les voix du français, (1), À travers l'histoire, l'école et la presse : usages et représentations*. Bern : Peter Lang, 303-317.
- Roitman, Malin (2014), « Presidential candidates' ethos of credibility: The case of the presidential pronoun I in the 2012 Hollande–Sarkozy debate », *Discourse & Society*, 25(6):741-765.
- Searle, John R. (1972), *Les Actes de langage*. Paris : Hermann.
- Sullet-Nylander, Françoise & Malin Roitman (2010), « De la confrontation politico-journalistique dans les grands duels politiques télévisés : Questions et préconstruits », in Burger, Marcel, Mickaël Jacquin & Raphaël Micheli (eds),

*Malin Roitman, Françoise Sullet-Nylander – "De l'acte d'accusation dans les débats ..."*

*Les médias et le politique. Actes du colloque 'Le français parlé des médias',*  
Lausanne : Centre de linguistique et des sciences du langage.

Sullet-Nylander, Françoise & Malin Roitman (2011), « Discours rapportés et débats télévisés : Étude comparative : Chirac/Jospin (1995) vs Sarkozy/Royal (2007) », in Lopez Munoz, Juan-Manuel, Sophie Marnette, Laurence Rosier, & Claire Stolz (eds.), *Citations II. Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*. Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant, 113-128.

Sullet-Nylander, Françoise & Malin Roitman (2016), « Mais vous avez tout à fait raison M. le Premier ministre : Termes d'adresse et débats politiques télévisés de l'entre-deux-tours (1974-2012) », in Bravo, Diana (ed.), *Pragmática Sociocultural/Sociocultural Pragmatics*, 4(1):1-24.

Sullet-Nylander, Françoise et al. (eds.) (2019), *Political Discourses at the Extremes: Expressions of Populism in Romance Speaking Countries*. Stockholm: Stockholm University Press.